

Forum : Forum sur la liberté d'expression et le droit à l'information
Thématique : Assurer la liberté d'expression et une information fiable



Nom du/de la citoyen.ne : Nathan Danic

Situation familiale <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Mariée/en couple<input type="radio"/> Célibataire<input type="radio"/> Avec enfants, si oui combien_____	Niveau d'étude <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Primaire<input type="radio"/> Secondaire<input checked="" type="radio"/> Universitaire
--	---

1. De quelle manière êtes-vous concerné.e par le sujet dans votre vie personnelle et professionnelle ?

En tant qu'historienne et citoyenne algérienne de 55 ans, la thématique de la liberté d'expression et du droit à l'information me touche profondément, à la fois dans ma vie professionnelle et dans mon engagement citoyen. J'ai grandi dans une Algérie marquée par les séquelles de la guerre de libération, où l'information était souvent contrôlée, et où la parole libre pouvait être dangereuse. Aujourd'hui encore, dans ma pratique d'historienne, je fais face à des obstacles lorsque j'aborde certains points sensibles de notre histoire nationale, comme la décennie noire ou les luttes internes du mouvement indépendantiste.

La liberté d'expression est, selon moi, un pilier fondamental de toute société démocratique. Elle permet non seulement à chacun d'exister dans l'espace public, mais elle garantit aussi la diversité des points de vue, essentielle pour construire une mémoire collective honnête. Pourtant, en Algérie, les médias restent en grande partie sous contrôle étatique ou autocensurés. L'accès à une information complète, diversifiée et vérifiée est un défi quotidien pour les citoyens comme pour les chercheurs. La loi sur l'information de 2012, bien qu'elle ait marqué une ouverture, reste ambiguë et sujette à interprétations restrictives. Ce manque de liberté et de transparence a des conséquences très concrètes : il alimente la méfiance envers les institutions, freine le débat public et limite notre capacité à tirer des leçons de notre passé. En tant qu'intellectuelle, je me sens responsable de défendre un accès libre à l'information, condition indispensable pour permettre à la jeunesse algérienne de s'approprier son histoire et de participer activement à la construction de l'avenir.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

Pour améliorer la situation, plusieurs pistes me paraissent prioritaires. Tout d'abord, il est essentiel de réformer en profondeur le cadre légal encadrant la presse et la liberté d'expression, en assurant la protection des journalistes, des chercheurs et des lanceurs d'alerte. Il faut garantir que les lois ne puissent plus être utilisées pour intimider ou réduire au silence des voix critiques.

Ensuite, l'indépendance des médias doit être renforcée par des mécanismes de financement transparents, éloignés de la mainmise du pouvoir politique ou des intérêts économiques dominants.

Enfin, je plaide pour une éducation citoyenne dès le plus jeune âge, qui sensibilise à l'esprit critique, au respect de la diversité des opinions et à l'importance des sources fiables. La liberté d'expression ne va pas sans responsabilité ; elle doit s'accompagner d'un véritable apprentissage démocratique.

En conclusion, je considère que la liberté d'expression et le droit à l'information sont des droits fondamentaux, mais aussi des outils puissants pour une société plus juste, plus consciente d'elle-même, et plus ouverte à l'avenir. Ce combat n'est pas uniquement le mien, il est celui de toutes celles et ceux qui croient en une Algérie plus démocratique, plus lucide, et plus libre.